

Annonces pour la Cathédrale du 9 au 15 Juin 2024

Marche-Pèlerinage saint Bruno : C'est la **11^{ème} édition** de cette marche qui rappelle l'arrivée en Chartreuse de Saint Bruno après sa rencontre avec l'évêque de Grenoble, Saint Hugues, dans sa cathédrale à l'emplacement de la chapelle de l'Annonciation. **Elle aura lieu dans la nuit du 6 au 7 juillet.** Rassemblement dans l'église St Hugues à 21h00. **Pour des raisons d'organisation, il est nécessaire de s'inscrire sur www.saintbruno.fr**

Une bien belle marche par une nuit d'été !

Pèlerinage à Lourdes : il se déroulera du **dimanche 21 juillet au vendredi 26 juillet** (retour tôt le matin). Il sera accompagné par notre évêque, Mgr Jean-Marc Eychenne. **Il est encore temps de s'inscrire : informations sur le site du diocèse ou service des pèlerinages du diocèse : www.diocese-grenoble-vienne.fr/pelerinages.html ou 04 38 38 00 36**

Parcours confirmation : un nouveau parcours va débuter sur le centre-ville. Il n'est pas réservé qu'aux adolescents. On peut demander la confirmation à tout âge et on peut préparer ce sacrement même si on n'a pas reçu la 1^{ère} communion !

Une première rencontre pour faire connaissance et organiser les rencontres aura lieu le mercredi 12 juin à 18h30 à la maison paroissiale St Louis (juste à côté de l'église St Louis), 2 rue de Sault.

Présentation du livre « Le bon curé de Grenoble : l'abbé Gerin ».

Ce sera au Centre Théologique de Meylan (CTM) le jeudi 13 juin de 18h30 à 20h00 par l'auteur Gilles-Marie Moreau, par ailleurs responsable de la commission d'Art Sacré du diocèse et qui se rend disponible 1 ou 2 dimanche par mois pour assurer le rôle de sacristain à la cathédrale.

Offrir une messe : Demander la célébration d'une messe, c'est entrer dans la prière de Jésus et de l'Eglise, c'est confier à l'amour de Dieu une intention qui nous est chère, pour nous-même ou pour les autres...pour remercier Dieu ou pour faire une demande. Prier pour les défunts est le don le plus précieux que l'on peut faire pour un être cher qui nous a quitté, mais n'oublions pas les vivants ! La messe n'a pas de prix, c'est un bien spirituel : c'est pourquoi il n'y a pas un tarif. Mais l'habitude s'est prise pour aider les prêtres à assurer leur service de faire une offrande. **C'est un don et non pas un dû.** Les évêques de France recommandent un don d'un montant entre 15 et 20 €. **S'il n'y a pas de don, la messe sera célébrée à l'intention demandée sans aucune question posée!**

Peu d'intentions de messe sont déposées à la cathédrale...N'hésitez pas à le faire !

Contribution cathédrale : La cathédrale Notre-Dame de Grenoble est propriété de l'Etat. Mais bien naturellement, **c'est la communauté chrétienne qui prend en charge toutes les dépenses de fonctionnement.** En 2022, une contribution cathédrale a été mise en œuvre pour la première fois. **Ces deux dernières années, vous avez contribué pour plus de plus de 6000€.** Ceci a permis **d'équilibrer les comptes de la cathédrale en 2023...Un très grand merci !**

Mais bien sûr, c'est chaque année qu'il faut les équilibrer! Aussi nous faisons de nouveau appel à votre générosité. Un dépliant est à votre disposition pour vous aider dans votre don. qui, bien sûr, ne remplace pas le Denier de l'Eglise. A noter que 66% de la Contribution cathédrale, comme du Denier, vient en déduction des impôts sur le revenu.

Merci de mettre votre solidarité avec l'Eglise en haut de vos priorités !

Retrouvez toutes les informations sur : <http://www.cathedraledegrenoble.com>